

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

23/05/2019

Dossier complet le :

23/05/2019

N° d'enregistrement :

2019-008357

1. Intitulé du projet

Demande d'autorisation préfectorale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Comptoir des Bois Egletonnais

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

FARGES Anthony, Président

RCS / SIRET

| e | n | c | o | u | r | s | c | o | n | s | t | i | t |

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 1	Rubriques de la Nomenclature des ICPE : - N° 2415 - 1 (Autorisation) - N° 4511 - 2 (Déclaration contrôlée - 108 Tonnes de produits dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie chronique 2) - N° 2410 - 2 (Déclaration - Puissance installée 110 kW) - N° 1532 - 3 (Déclaration)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Installation de deux stations de préservation du bois, l'une par vide-pression en autoclave et l'autre par trempage en bac avec des produits biocides
- Mise en place d'un atelier de travail mécanique du bois (rabotage, usinages)
- Création de racks de stockage de bois et de quincailleries

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont :

- de transformer des sciages bruts en produits finis ou semi-finis qui seront principalement destinés aux marchés de la construction.
- de valoriser des essences locales d'une part par adjonction de prestations complémentaires, tel le traitement par autoclave, en vide et pression, en classes de risques 3 et 4, l'imprégnation par trempage en classes de risque 1 et 2, par la taille et l'usinage de bois de charpente (traditionnelle et/ou fermettes industrialisées), par le corroyage, rabotage/moulurage, la mise à longueur définitive des débits, mais également d'autre part, de manière plus traditionnelle, par l'achat d'ébauches brutes et la vente, après transformations, de produits finis à haute valeur ajoutée

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consiste à installer :

A l'intérieur du bâtiment existant :

- un bureau, un vestiaire, des sanitaires et une douche
- des aires de stockages de matériaux bois et dérivés et de quincaillerie afférente

A l'intérieur d'un bâtiment de 360 m² à édifier :

- des machines-outils pour le travail mécanique du bois (un centre d'usinage et de taille, une raboteuse, une tenonneuse), d'une puissance totale installée de 110 KW (respectivement 45 + 46 + 19 kW)
- un autoclave vide et pression, avec 2 réserves métalliques sur rétention de produit biocide dilué de 45 m³ utiles chacune et 6,2 To de produit concentré pour l'autoclave stockés dans 6 conteneurs de 1000 litres sur rétention.
- un bac de traitement pour la préservation des bois par trempage contenant 11 m³ de produit biocide dilué, en rétention, ainsi qu'un conteneur de 1 000 litres de produit concentré, sur rétention

A l'extérieur des bâtiments :

- des aires aménagées pour le stockage de bois, sous abri permanent (cantilevers couverts)
- un ensemble d'aspiration/filtration des copeaux et sciures de bois

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'entreprise Comptoir des Bois Egletonnais exercera les activités :

- de travail mécanique du bois (usinages) pour fabrication de charpentes, bardages, lames de terrasses, lambris, produits de construction, d'aménagements extérieurs et intérieurs.
- de traitement du bois par procédé vide-pression et de trempage

Les objectifs chiffrés du projet de création de cette entreprise sont les suivants :

- Pour le traitement des bois par autoclave : 50 m³ de bois traités par jour,
- Pour le traitement par trempage : 15 m³ par jour,
- Pour les différents usinages prévus : 20 m³ de produits finis par jour.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le dossier sera soumis à autorisation préfectorale d'exploiter une ICPE

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Stockage de bois en extérieur, sous abris, sur aires entièrement viabilisées	480 m ²
Bâtiment de production et de traitement	360 m ²
Bâtiment de négoce, bureaux et sanitaires	960 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ZI de la Chaulandre
19300 Egletons

Coordonnées géographiques¹

Long. 02°02'20"E Lat. 45°23'44"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒

Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-donnees-environnementales.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☒	☐	Le site est situé dans le Massif Central, en Haute Corrèze, il est adossé aux premiers contreforts de la montagne limousine (le plateau de Millevaches au Nord et le massif des Monédières à l'Ouest)
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Prélèvements d'eau uniquement sur le réseau communal, à raison d'environ 3 000 m ³ par an, pour l'activité de traitement des bois par autoclave et bac de trempage.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☒ ☐	☐ ☒	Emissions de poussières de bois, contaminations du réseau d'eau potable. Installation de cyclofiltres, multicyclone permettant de respecter les normes de rejets dans l'atmosphère. Mise en place de disconnecteurs avec clapets anti-retour.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	L'entreprise engendrera une légère élévation du trafic routier, à raison de 5 rotations de P.L. par jour.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☐	☐ ☒	Les activités de transformation du bois créeront une élévation du niveau acoustique en période diurne, tout en respectant les niveaux sonores réglementaires. Activités des entreprises de la zone industrielle.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Emissions de poussières de bois et de COV Installation d'un cyclofiltre pour l'aspiration des sciures et copeaux permettant de respecter les normes de rejets dans l'atmosphère. Très faible quantité émise de COV, non nocifs par inhalation.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	L'entreprise produira des DIB et des DIS en quantité limitée : - Déchets d'emballages plastiques et métalliques (environ 2 tonnes par an), qui seront recyclés. - Huiles industrielles (500 l. par an) recyclées

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☒ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

Elévation du niveau acoustique ambiant avec les entreprises existantes de la zone industrielle et légère augmentation du trafic routier.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- contrôles réguliers de la qualité des eaux pluviales
- contrôles semestriels de la qualité des eaux souterraines, en fonction des résultats de l'étude hydrogéologique du site et de la profondeur de la nappe
- mise sur rétentions de l'ensemble des produits chimiques, de l'autoclave et du bac de trempage et sous abri des bois traités,
- installation de cabines insonorisées pour les machines outils les plus bruyantes,
- protection du réseau A.E.P. par disconnecteurs et clapets anti-retour,
- rétentions des eaux d'extinction,
- installation d'un décanteur/déboureur - séparateur d'hydrocarbures adapté aux débits à traiter.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de notre projet d'implantation dans une zone industrielle existante, de la modicité des activités prévisionnelles qui seront exercées sur ce site, des dispositions qui seront prises ainsi que des mesures compensatoires prévues ci-dessus, l'installation s'intégrera bien dans son milieu, sans apporter de perturbations à l'environnement.

Il ne nous paraît donc pas nécessaire en toute objectivité de réaliser une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Egletons

le, 13 mai 2019

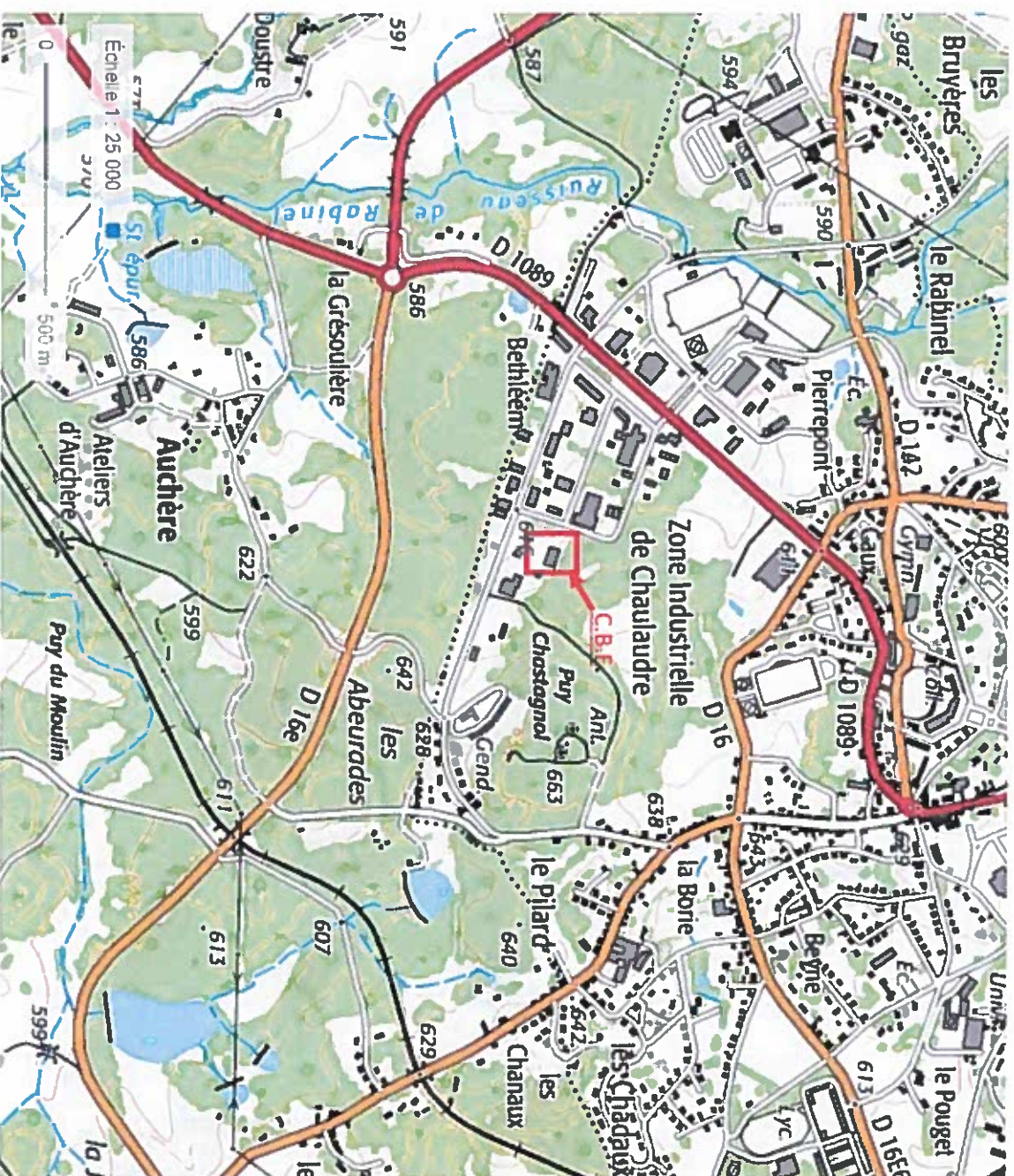
Signature



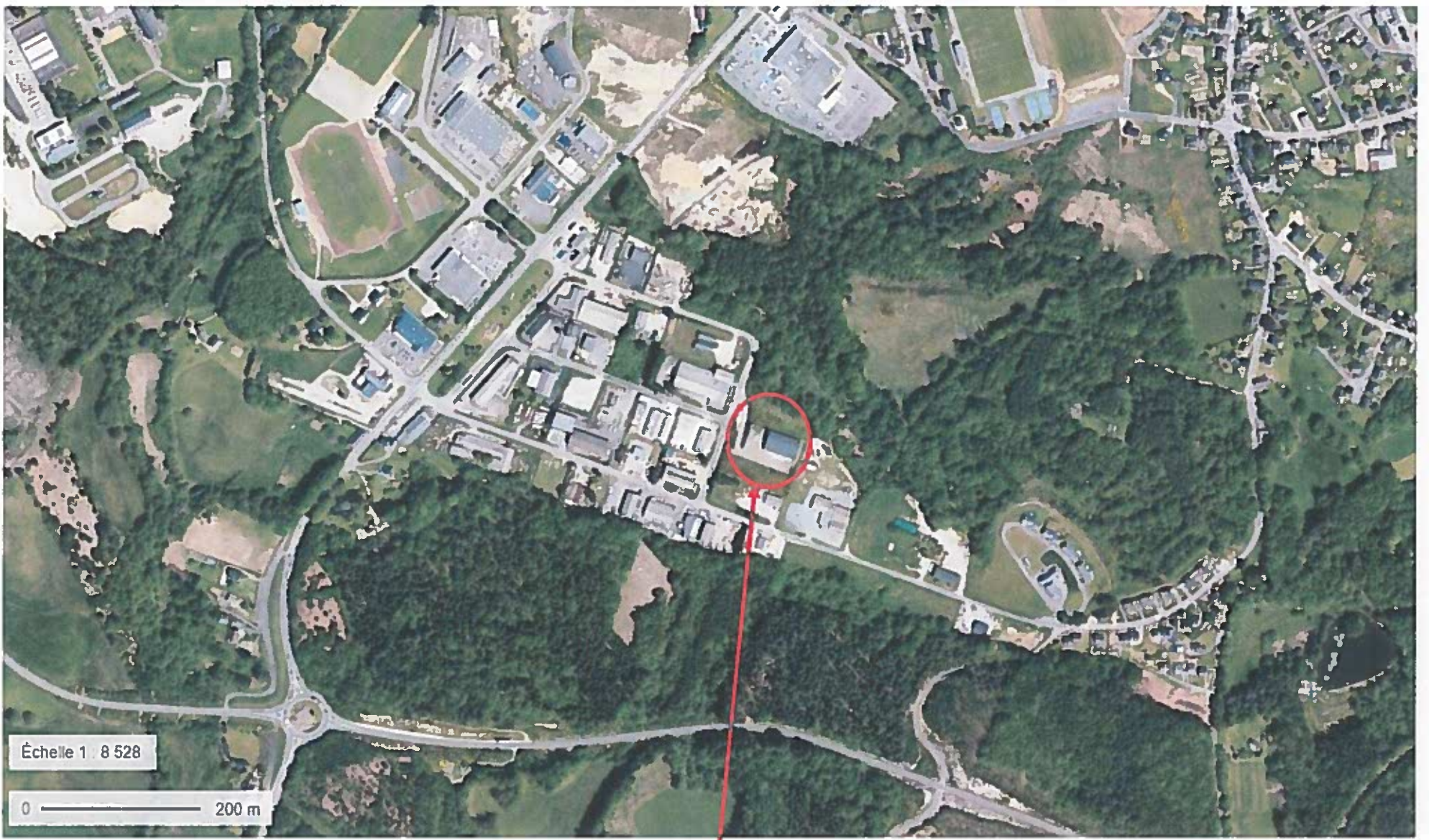
Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

PLAN DE SITUATION

Au 25 000



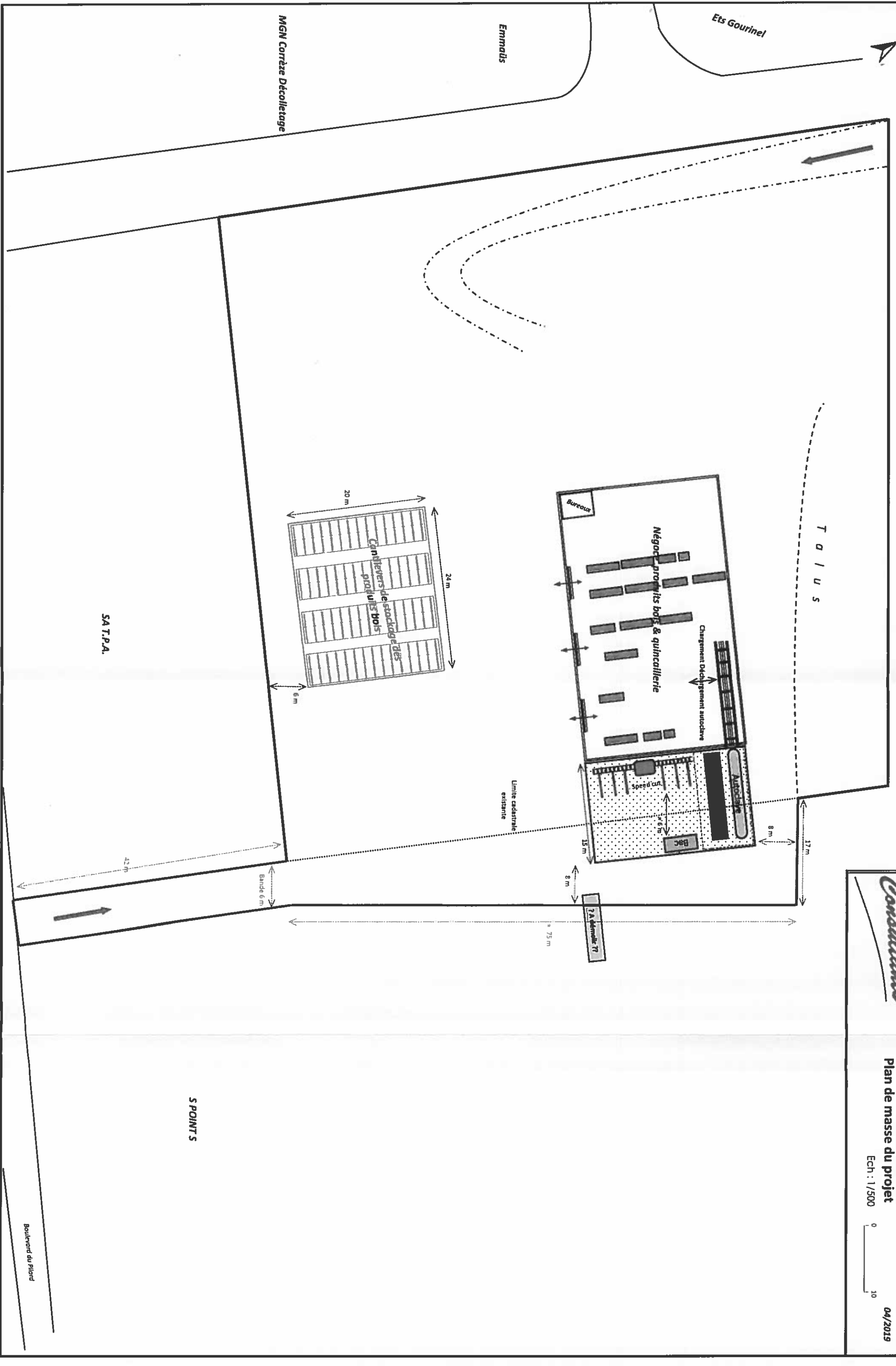
PAYSAGE LOINTAIN



C.B.E.

ENVIRONNEMENT PROCHE





Abords du projet



Le site communautaire recensé "Natura 2000" le plus proche "Ruisseaux de la Région de Neuvić" est situé à environ 8 km du site de l'entreprise Comptoir des Bois Egletonnais "C.B.E".

"Ruisseaux de la région de Neuvić"/FR 7401122
Ruisseaux de Chaumel, du Pont Aubert et du Vent-Haut

Description du site

3 ruisseaux pépinières suivis par le CPIE de Neuvić.

Ces ruisseaux sont étudiés par le CPIE de Neuvić et le CEMAGREF.

Superficie : 8 ha - Altitude minimale :500 m - Altitude maximale : 572 m

Composition du site :

Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes) 100 %

Espèces végétales et animales présentes

Invertébrés : Ecrevisse à pattes blanches (Austropotamobius palipes) PR

Mammifères : Loup (Lutra lutra) PR

(a)Population relative : taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cette espèce (15 à 100%); B=site très important pour cette espèce (2 à 15%); C=site important pour cette espèce (intérieur à 2%); D=espèce présente mais non significative

RUISSEAUX DE LA REGION DE NEUVIC

